

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2025

---

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS331

présenté par  
M. Monnet et Mme Lebon

-----

### ARTICLE 12

Compléter l'alinéa unique par la phrase suivante :

« Dans cette perspective, ce rapport évalue notamment les possibilités d'élargir les modalités de versement et d'allonger la durée de versement de l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le auteurs de cet amendement souhaitent préciser l'objet de ce rapport relatif à une réforme du congé de solidarité familiale en suivant les préconisations du Professeur Chauvin en la matière.